



Recrutement d'un consultant national
pour l'élaboration d'un Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive

Termes de référence

Activité n° :	TUN 09 DYP / REFLONFP
Intitulé de la mission :	Elaboration du Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive 2020 – 2030
Durée de la mission :	28 jours effectifs
Lieu de travail :	Tunis

1. Contexte de la mission.

Face à un environnement en pleine mutation, l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) s'est engagé dans une démarche de réflexion stratégique afin de pouvoir s'adapter, en tant que structure contribuant à la mise en œuvre de politique de population et Santé Sexuelle et Reproductive/Planification Familiale (SSR/PF), aux exigences induites par les changements que connaît le Pays depuis 2011, répondre aux besoins émergents de différentes catégories de la population en SSR/PF, renforcer les acquis réalisés à l'échelle nationale, régionale et internationale, etc.

Ainsi, en dépit des efforts entrepris, certains problèmes de demande, d'offre et d'accès aux services de qualité émergent ces dernières années et risquent d'affecter la santé de la femme, des jeunes, de la famille et de la communauté en général.

Dans ce contexte, il faut adapter les réponses en SSR/PF aux changements que connaît le Pays et aux besoins des populations. De nouveaux choix et de nouvelles configurations organisationnelles seront à identifier et qui impliqueront l'amélioration des prestations, de nouvelles expertises, d'autres approches et des financements supplémentaires. Ainsi, investir dans la SSR/PF aura un impact positif sur la qualité de vie des femmes et de la population tunisienne dans son ensemble et aussi une répercussion bénéfique sur la croissance économique et sociale.

A cet effet, l'ONFP en partenariat avec le Bureau de l'UNFPA en Tunisie, a lancé depuis décembre 2018 le processus de planification stratégique en organisant un atelier de réflexion sur la vision du programme national SSR/PF et la mission de l'ONFP à l'horizon de 2030.

Pour compléter ce processus, l'ONFP compte recruter un consultant national pour élaborer un Plan National de Santé de la Reproduction 2020-2030.

2. Objectifs de la mission

L'objectif global de la mission est d'élaborer le Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive pour la période 2020 – 2030 (dix ans). D'une manière plus spécifique, le consultant devra :

- effectuer une analyse contextuelle de la SSR/PF y compris l'analyse des acteurs concernés,
- faire dégager les défis et les enjeux auxquels fait face le Pays en matière de SSR/PF,
- définir le cadre stratégique du Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive: vision, principes directeurs et valeurs, les objectifs et les résultats à réaliser en 2030, les orientations stratégiques et les axes d'intervention,
- proposer un cadre institutionnel, organisationnel, financier pour la mise en œuvre du plan élaboré ainsi que des mécanismes de suivi et évaluation.

3. Consistance de la mission.

Le consultant conduira sa mission en deux phases, suivant une approche participative favorisant l'implication des parties prenantes et l'appropriation du plan par les membres concernés :

Phase 1 : Analyse contextuelle.

Durant cette phase, le consultant est appelé à :

- procéder à un examen rapide de l'état des lieux du programme de SSR/PF et de l'ONFP à partir d'une analyse documentaire (rapports, résultats des études et recherches, autres documents) et des entretiens.
- préparer et animer un atelier sur l'analyse des acteurs concernés par la SSR/PF
- élaborer un document sur l'analyse contextuelle de la SSR/PF comportant les deux éléments suivants :
 - une synthèse des résultats de l'analyse du contexte, services, analyse des acteurs, etc.
 - formuler des recommandations pour le cadre stratégique du Plan National de SSR.

Un atelier est à programmer pour présenter les résultats de la phase 1 et valider les éléments relatifs au cadre stratégique recommandés.

Phase 2 : Elaboration du Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive.

Au terme de cette phase, le consultant est appelé à développer le document du Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive 2020-2030 comportant les éléments suivants :

- Le cadre stratégique clarifiant la vision, les principes, les objectifs, les résultats et les stratégies d'intervention retenues
- Le cadre de mise en œuvre avec un plan d'action.
- Les mécanismes de coordination pour le suivi et l'évaluation.

Une fois élaboré, le plan fera l'objet d'un atelier de finalisation et de validation.

N.B : Les différents documents seront élaborés en concertation avec un comité représentant l'ONFP, ses partenaires et l'UNFPA.

4. Livrables.

A l'issue de cette mission, le consultant sélectionné doit remettre les documents suivants (en français) et en dix (10) exemplaires imprimés et sur support électronique :

- Avant le démarrage, une note méthodologique avec un plan de travail détaillant les différentes étapes de déroulement de la mission.
- Pour la phase 1, un document de synthèse sur l'analyse du contexte de la SSR/PF et le rapport de l'atelier.
- Pour la phase 2, le Plan National de SSR 2020-2030 élaboré et le rapport de l'atelier.

5. Qualifications et expériences requises :

Le Consultant devra justifier des qualifications et expertise suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences sociales, économie/gestion, démographie ou tout autre domaine pertinent.
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle nationale et/ou internationale.
- Ayant des précédentes expériences en élaboration de documents stratégiques (Programme national, stratégie, plan national, etc.) auprès des organisations tunisiennes (gouvernementales ou non gouvernementales)
- Ayant une connaissance de la SSR/PF
- Ayant une expérience en facilitation et animation des ateliers.
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, etc.)

6. Evaluation des offres.

Les propositions soumises seront évaluées en deux étapes ; l'évaluation de l'offre technique et la comparaison des propositions financières. Les offres seront jugées sur les critères suivants :

- la valeur technique de l'offre (note sur 100, pondération 70%).
- l'offre financière (note sur 100, pondération 30%).

(1) Evaluation de l'offre technique.

Une note technique (T sur 100) sera attribuée à chacune des offres selon le barème suivant :

Critères	Note
Qualifications générales.	30 points
- Diplôme universitaire	12
- Expérience professionnelle	15
- Maîtrise des outils informatiques	3
Expériences en rapport avec la mission	40 points
- Précédentes expériences en élaboration de documents stratégiques	25
- Connaissance de la SSR/PF	10
- Expérience en facilitation et animation des ateliers	5
Méthodologie proposée :	30 points
- Compréhension des attentes du maître d'ouvrage	5
- Pertinence de la méthodologie	15
- Conformité du planning du travail proposé	10
Total	100 points

Important : Seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note inférieure à 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points).

(2) Evaluation de l'offre financière.

A l'issue de la phase précédente, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100. La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant.

Pour les autres offres, la note sera calculée en appliquant la règle 3. : $F=100 \cdot P \text{ min}/P$ (P : Prix de l'offre et Prix min : Prix de l'offre valable techniquement et le moins disant).

(3) Evaluation technico-financière.

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique.
- 30% pour l'offre financière.
- $N = 0,7 \cdot T + 0,3 \cdot F$

Les candidatures seront classées en fonction du total pondéré « N ».

7. Dossier de candidature.

Les personnes intéressées par cette consultation doivent transmettre un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- un **Curriculum Vitae**
- une **offre technique** comportant une note technique, en 3 pages maximum, présentant de commentaires sur les TDRs et décrivant l'approche méthodologique proposée pour l'exécution des prestations susmentionnées avec un planning faisant ressortir les principales étapes de réalisation ;
- une **offre financière** détaillée.

Les offres doivent être parvenues sous pli fermé avec la mention « A ne pas ouvrir – PLAN NATIONAL EN SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE », au plus tard le 20 septembre 2019 avant 16 heures (Le cachet du bureau d'ordre ou de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Office National de la Famille et de la Population
7, Rue Hattab Bouchnek – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis.

N.B :

- *Seul(e) le (la) candidat(e) retenu(e) sera contacté(e).*
- *En cas où le (la) candidat(e) retenu(e) est fonctionnaire d'Etat, il (elle) sera tenu(e) de fournir une autorisation de la part de son supérieur hiérarchique.*
- *Une copie de patente est demandée pour le (la) candidat(e) retenu(e) non fonctionnaire de l'Etat ou retraité(e).*